



Sainte-Cécile-de-Milton

# AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

## Demande de dérogation mineure

**Avis est par la présente donné** par le soussigné, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, que le conseil, lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 13 mai 2024 à 19 h dans la salle du conseil située au 130, rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton, en présentiel, statuera sur la demande de dérogations mineures suivantes :

Numéro de cadastre	Lots 4 281 775; 4 281 776 et 4 281 777
Adresse civique	1, rue Industrielle
Zone	ICL-2
Nature de la demande	- Autoriser l'implantation d'un bâtiment principal projeté sur un lot futur à créer à 8,82 m de la ligne avant; - Autoriser l'implantation d'un bâtiment principal existant sur un lot futur à créer à 2,29 m de la ligne latérale gauche;
Effet de la demande	- Réduire la marge avant d'un bâtiment principal à 8,82 m au lieu de 15 m, comme prescrit à l'article 29 du règlement de zonage 560-2017; - Réduire la marge latérale d'un bâtiment principal à 2,29 m au lieu de 5 m, comme prescrit à l'article 29 du règlement de zonage 560-2017;

Toute personne ou tout organisme intéressé pourra se faire entendre lors de la séance publique relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 26<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024.

Sofiane Fiala  
Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint

### CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussigné, Sofiane Fiala, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint, certifie, sous mon serment, d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 26 avril 2024, entre 8 h et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024.

Sofiane Fiala  
Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint